Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général LLCER + SES, veuillez visiter :
bac-llcer-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Sciences économiques et sociales

Session 2026 • Antilles-Guyane • Jour 1

Code sujet **26-SESJ1AG1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation — Commerce international et spécialisations différentes
1 réponses • sujet p. 2–5

Première partie : Mobilisation des connaissances — Croissance économique soutenable et limites écologiques
1 réponses • sujet p. 6–6

Deuxième partie : Étude d’un document — Évolution de la structure socioprofessionnelle
2 réponses • sujet p. 7–7

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire — Évolutions du travail, de l’emploi et pouvoir intégrateur du travail
1 réponses • sujet p. 8–10

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Dissertation

None points

Commerce international et spécialisations différentes

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5

> Le commerce international ne s’explique-t-il que par des échanges entre pays à spécialisations différentes ?

Introduction. Le commerce international désigne les échanges de biens et de services entre des pays. Une explication classique met en avant les différences entre pays : chacun se spécialise dans les productions pour lesquelles il possède un avantage comparatif, puis échange une partie de sa production. Cependant, les échanges peuvent aussi se développer entre économies proches et porter sur des produits d’une même branche. De plus, la production d’un même bien peut être répartie entre plusieurs pays. Il faut donc se demander si les différences de spécialisation suffisent à expliquer le commerce international. Nous montrerons d’abord qu’elles constituent un moteur important des échanges, puis que le commerce entre pays aux spécialisations proches et la fragmentation internationale de la production complètent cette explication.

I. Les différences de spécialisation sont une source importante du commerce international.

La spécialisation désigne la concentration relative des ressources productives d’un pays dans certaines productions. Selon la théorie des avantages comparatifs, un pays a intérêt à produire et à exporter les biens pour lesquels son coût d’opportunité est relativement plus faible, et à importer les biens pour lesquels il est relativement moins avantagé. Ces avantages peuvent notamment tenir aux ressources naturelles, aux qualifications de la main-d’œuvre, au capital disponible, aux technologies ou à la productivité. La spécialisation et l’échange permettent ainsi aux pays de tirer parti de leurs capacités productives respectives et d’accéder à une plus grande variété de biens.

Le document 1 illustre des échanges franco-argentins dont les principaux produits mentionnés diffèrent selon le sens de l’échange. En 2023, les exportations françaises vers l’Argentine comprennent notamment 374 millions de dollars de produits chimiques, 316 millions de dollars de matériel de transport et 181 millions de dollars de machines industrielles et agricoles et de machines diverses. À l’inverse, les principales catégories de produits importés par la France depuis l’Argentine présentées dans le document sont les produits alimentaires, pour 100 millions de dollars, les produits végétaux, pour 68,4 millions, et les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l’aquaculture, pour 35,8 millions. Cette composition est cohérente avec des spécialisations différentes : les exportations françaises citées sont principalement des produits manufacturés, tandis que les importations citées depuis l’Argentine sont agricoles et alimentaires. Les deux pays peuvent ainsi échanger des productions complémentaires.

Les échanges français s’inscrivent toutefois dans un réseau de relations avec de nombreux partenaires. Le document 2 recense, en 2024, des échanges avec des pays européens, les États-Unis et la Chine, entre autres. Il indique par exemple que la France exporte 78,2 milliards d’euros vers l’Allemagne et en importe 86,4 milliards depuis ce pays. Ces chiffres décrivent des flux dans les deux sens : ils ne doivent pas être confondus avec le solde commercial, qui nécessiterait de comparer exportations et importations. La liste des partenaires, à elle seule, ne renseigne pas sur les spécialisations de chacun et ne suffit donc pas à expliquer la nature des échanges.

II. Les échanges entre pays aux spécialisations proches et la fragmentation de la production complètent cette explication.

Le commerce international ne se limite pas aux échanges de produits relevant de branches différentes. Des pays peuvent aussi échanger des biens appartenant à une même branche : il s'agit de commerce intra-branche. Les produits échangés peuvent être différenciés par leur marque, leur gamme, leur qualité ou leurs caractéristiques. Les consommateurs accèdent alors à davantage de choix, tandis que les entreprises peuvent élargir leur marché. La production à plus grande échelle peut réduire le coût moyen de production : ces économies d'échelle contribuent à rendre les échanges intéressants même lorsque les pays ont des structures productives proches.

Le document 3 montre que la France et l'Allemagne échangent dans les deux sens des produits appartenant aux mêmes grandes catégories. Les matériels de transport représentent 24,8 % des importations françaises en provenance d'Allemagne et environ 24 % des exportations françaises vers l'Allemagne. Les machines industrielles et agricoles, les produits métallurgiques et mécaniques, ainsi que les produits chimiques, parfums et cosmétiques figurent également parmi les principales catégories dans les deux sens. Ces données attestent d'échanges réciproques au sein de mêmes branches. Elles ne prouvent pas que les biens échangés soient identiques : ils peuvent différer par leur modèle, leur qualité ou leur usage. Elles sont néanmoins compatibles avec l'existence de commerce intra-branche entre ces deux pays.

Enfin, le commerce international s'explique aussi par la fragmentation internationale des chaînes de valeur. Une chaîne de valeur comprend les différentes étapes nécessaires à la production d'un bien, de la conception à l'assemblage. Une entreprise peut répartir ces étapes entre plusieurs pays en fonction des compétences, des savoir-faire, des infrastructures ou des coûts de production. Le document 4 illustre cette organisation pour l'A320 d'Airbus, produit depuis 1984. Les pylônes de moteurs, le fuselage avant, le fuselage central avant et le caisson central des ailes sont attribués à la France ; le fuselage central, le stabilisateur vertical, le cône de queue et les volets à l'Allemagne ; le stabilisateur horizontal à l'Espagne ; et les ailes au Royaume-Uni. Des composants d'un même avion sont donc fabriqués dans plusieurs pays avant l'assemblage. Cette organisation suscite des échanges transfrontaliers de biens intermédiaires et rend les appareils productifs interdépendants : les échanges ne portent pas uniquement sur des produits finis provenant de spécialisations nationales distinctes.

Conclusion. Les différences de spécialisation expliquent une partie importante du commerce international, comme le suggère la composition des échanges franco-argentins présentés dans le document 1. Elles ne suffisent toutefois pas à l'expliquer. Les échanges franco-allemands portent aussi, dans les deux sens, sur des produits appartenant aux mêmes grandes branches, ce qui est compatible avec le commerce intra-branche, favorisé notamment par la différenciation des produits et les économies d'échelle. Enfin, la fabrication de l'A320 montre que plusieurs pays peuvent se partager les étapes de production d'un même bien. Le commerce international s'explique donc à la fois par des spécialisations différentes, par les échanges entre économies proches et par la fragmentation internationale des chaînes de valeur.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non. Les différences de spécialisation constituent un moteur important du commerce international : le document 1 montre notamment des exportations françaises de produits manufacturés vers l'Argentine et des importations de produits agricoles et alimentaires depuis ce pays. Mais elles n'en sont pas l'unique explication. La France et l'Allemagne échangent aussi des produits relevant des mêmes grandes branches, ce qui est compatible avec le commerce intra-branche. Enfin, la fabrication de l'A320 répartit des tâches productives entre plusieurs pays et entraîne des échanges de composants. Le commerce international s'explique donc aussi par les échanges entre économies proches et par la fragmentation des chaînes de valeur.

Première partie : Mobilisation des connaissances

4 points

Croissance économique soutenable et limites écologiques

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question

Sujet p. 6

> Vous montrerez qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques.

La croissance économique désigne l'augmentation durable de la production de biens et de services, généralement mesurée par l'évolution du PIB en volume. Une croissance soutenable est une croissance compatible avec la satisfaction des besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Or la production mobilise des ressources naturelles et génère des rejets : il faut donc montrer en quoi ces pressions se heurtent aux limites des écosystèmes.

D'abord, la croissance augmente souvent les besoins en matières premières, en eau et en énergie. Certaines ressources, comme les combustibles fossiles, sont épuisables à l'échelle humaine. Même les ressources renouvelables ne peuvent être utilisées durablement que si les prélèvements ne dépassent pas leur rythme de renouvellement. Une production accrue peut ainsi entraîner l'épuisement de ressources ou leur raréfaction.

Ensuite, produire et consommer génère des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre. Les écosystèmes ont une capacité limitée à absorber les rejets et à se régénérer. Lorsque ces capacités sont dépassées, les activités économiques contribuent notamment au changement climatique, à la dégradation des sols et de l'eau ou à l'érosion de la biodiversité. Certaines atteintes, telles que la disparition d'espèces, peuvent être irréversibles. Le capital naturel ne peut donc pas toujours être remplacé par du capital technique.

Le progrès technique peut réduire la quantité de ressources ou les émissions nécessaires par unité produite. Cependant, cela ne garantit pas une diminution de l'impact environnemental total : si la production augmente plus vite que l'impact par unité ne baisse, les pressions continuent de croître. De plus, les gains d'efficacité peuvent parfois réduire le coût d'utilisation d'une ressource et encourager son usage : c'est l'effet rebond. Le découplage entre croissance du PIB et pressions écologiques n'est donc ni automatique ni nécessairement suffisant.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques parce qu'elle peut accroître les prélèvements sur des ressources limitées et les rejets que les écosystèmes ne peuvent absorber indéfiniment. Le progrès technique peut réduire certains impacts par unité produite, mais il ne garantit pas à lui seul une baisse de l'impact total. La soutenabilité suppose donc de limiter les pressions sur les écosystèmes et de tenir compte des dégradations parfois irréversibles, afin de ne pas compromettre les besoins des générations futures.

Deuxième partie : Étude d’un document

6 points

Évolution de la structure socioprofessionnelle

Deuxième partie : Étude d’un document

Question 1.

Sujet p. 7

> À l’aide des données du document et d’un calcul simple, vous comparerez l’évolution de la part de la catégorie socioprofessionnelle « cadres » à celle des « ouvriers ».

On lit sur le graphique la part de chaque catégorie dans l’emploi total en 1982 puis en 2023. Comme les valeurs sont relevées sur une figure graduée, elles sont approximatives. Pour comparer l’évolution, on calcule la variation en points de pourcentage : part en 2023 − part en 1982.

- **Cadres :** environ 22,5 % − 8 % = **+14,5 points de pourcentage**.
- **Ouvriers :** environ 19 % − 30,5 % = **−11,5 points de pourcentage**.

Ces calculs portent sur des parts de l’emploi total, et non sur le nombre de personnes appartenant à ces catégories.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Entre 1982 et 2023, la part des cadres dans l’emploi total augmente d’environ 8 % à 22,5 %, soit une hausse d’environ 14,5 points de pourcentage. À l’inverse, la part des ouvriers diminue d’environ 30,5 % à 19 %, soit une baisse d’environ 11,5 points. Les évolutions des deux catégories sont donc opposées.

Question 2.

Sujet p. 7

> À l’aide des données du document et de vos connaissances, vous présenterez quatre facteurs d’évolution de la structure socioprofessionnelle depuis la seconde moitié du XXe siècle.

La structure socioprofessionnelle désigne la répartition des personnes en emploi entre les différentes catégories socioprofessionnelles. Depuis la seconde moitié du XXe siècle, plusieurs transformations économiques et sociales l’ont fait évoluer. Le graphique permet d’observer des changements de parts, mais ne suffit pas, à lui seul, à établir les causes de ces changements. On peut présenter quatre facteurs.

1. **La transformation de la structure productive, notamment la tertiarisation et les gains de productivité.** La part des services dans l’emploi s’est accrue, tandis que l’agriculture et l’industrie ont perdu du poids relatif. La mécanisation de l’agriculture et l’automatisation de certaines activités industrielles permettent de produire davantage avec moins de travail dans ces secteurs. Cela contribue au recul de la part des agriculteurs et des ouvriers. Le graphique montre notamment que la part des agriculteurs passe d’environ 8 % en 1982 à environ 1,5 % en 2023, et celle des ouvriers d’environ 30,5 % à 19 %. Le développement des services favorise notamment les emplois d’employés et de professions intermédiaires.
2. **La salarisation.** La part des emplois salariés a augmenté par rapport à celle des emplois indépendants. La concentration des entreprises et le développement des administrations et des activités de services ont contribué à cette évolution. Le graphique présente une catégorie regroupant artisans, commerçants et chefs d’entreprise, mais il ne permet pas, à lui seul, de mesurer précisément l’évolution de la part des salariés.

3. **L’élévation du niveau de formation et la transformation des qualifications demandées.** La diffusion de l’enseignement secondaire et supérieur a accru le nombre de personnes formées pour occuper des emplois qualifiés. Les changements techniques et organisationnels peuvent aussi accroître les besoins en qualifications. La part des cadres augmente ainsi d’environ 8 % en 1982 à 22,5 % en 2023 ; cette évolution est cohérente avec la montée des emplois qualifiés, sans que le graphique prouve à lui seul un lien de causalité.
4. **La féminisation de l’emploi.** La progression de l’activité professionnelle des femmes a modifié la composition de la population en emploi. Comme les femmes et les hommes ne sont pas répartis de manière identique entre les métiers et les catégories socioprofessionnelles, cette progression contribue à faire évoluer la structure d’ensemble. Le graphique ne distingue toutefois pas les catégories selon le sexe.

Ces facteurs peuvent se combiner : les transformations sectorielles, les techniques de production, les qualifications et la composition de la population en emploi participent ensemble à l’évolution de la structure socioprofessionnelle.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Depuis la seconde moitié du XXe siècle, la structure socioprofessionnelle a évolué sous l’effet de quatre facteurs principaux : la transformation de la structure productive, marquée notamment par la tertiarisation et les gains de productivité ; la salarisation de l’emploi ; l’élévation du niveau de formation et l’évolution des qualifications ; et la féminisation de la population en emploi. Le graphique illustre notamment le recul de la part des agriculteurs, d’environ 8 % en 1982 à environ 1,5 % en 2023, et celle des ouvriers, d’environ 30,5 % à 19 %, tandis que la part des cadres augmente d’environ 8 % à 22,5 %. Ces données décrivent des évolutions et ne suffisent pas, à elles seules, à démontrer leurs causes.

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

10 points

Évolutions du travail, de l’emploi et pouvoir intégrateur du travail

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 8, 9, 10

> À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions du travail et de l’emploi affaiblissent le pouvoir intégrateur du travail.

Démarche. Il faut montrer par quels mécanismes certaines transformations du travail et de l’emploi réduisent les différentes dimensions de l’intégration sociale. Le travail peut procurer un revenu et l’accès à des droits sociaux, créer des relations sociales, contribuer à l’identité et donner une place reconnue dans la société. On mobilise donc les documents sur la progression des contrats temporaires, le chômage de longue durée et les différences de satisfaction au travail, en les complétant par des connaissances sur la précarité et les effets de l’éloignement de l’emploi. Les valeurs tirées des graphiques sont des lectures approximatives ; elles ne permettent pas, à elles seules, d’établir une causalité.

RÉPONSE À RETENIR

Le travail ne se réduit pas à une activité rémunérée : il contribue aussi à l'intégration sociale, c'est-à-dire à l'insertion des individus dans des relations sociales et à leur participation à la vie collective. Un emploi peut assurer un revenu et ouvrir des droits sociaux, mais également permettre des relations avec des collègues, donner un statut et participer à la construction d'une identité. Toutefois, ces fonctions ne sont pas automatiques. Certaines évolutions de l'emploi et des conditions de travail peuvent les fragiliser. Comment la précarisation de l'emploi, l'éloignement durable de l'emploi et les inégalités d'expérience au travail affaiblissent-ils le pouvoir intégrateur du travail ?

La progression des formes d'emploi temporaires peut d'abord rendre l'intégration par l'emploi moins stable. Le document 1 montre qu'entre 1982 et 2017, la part des CDD et de l'intérim dans l'emploi salarié total augmente nettement : le total passe approximativement de 5,5 % à 13,8 %, soit une hausse d'environ 8,3 points de pourcentage. La part des CDD s'élève d'environ 4,9 % à 10,9 % et celle de l'intérim d'environ 0,5 % à 2,9 %. Ces valeurs sont des lectures approximatives du graphique. Un CDD ou une mission d'intérim constitue bien un emploi, mais sa durée limitée peut rendre les revenus et les parcours professionnels moins prévisibles qu'un emploi durable. La répétition des périodes d'emploi et de non-emploi peut compliquer la réalisation de projets de long terme, comme se loger ou emprunter. Elle peut aussi rendre plus difficiles la création de liens professionnels durables et l'accumulation d'expérience. Le document établit une hausse de la part de ces contrats ; ces mécanismes expliquent en quoi cette évolution peut fragiliser l'intégration, sans que le graphique démontre à lui seul qu'elle en est la cause.

Le chômage, surtout lorsqu'il se prolonge, constitue une autre limite importante au rôle intégrateur du travail. Le document 2 définit le chômage de longue durée comme une situation de chômage de plus d'un an. Le taux représenté, rapporté à la population active selon le champ indiqué, augmente fortement entre 1975, où il est d'environ 0,4 %, et un sommet proche de 3,6 % vers la fin des années 1990. Il connaît ensuite des fluctuations, atteint environ 3,2 % vers 2016, puis s'établit autour de 1,7 % en 2024. L'évolution n'est donc pas continue, mais le graphique montre que le chômage de longue durée a parfois concerné une part importante de la population active. Or, sans emploi, une personne est privée du revenu professionnel associé et peut être éloignée des relations quotidiennes avec les collègues et des collectifs de travail. Une longue période de chômage risque en outre d'affaiblir les compétences mobilisées ou de rendre le retour à l'emploi plus difficile. La stigmatisation et la perte de repères peuvent ainsi renforcer l'isolement. L'ampleur de ces effets varie selon les ressources et les situations individuelles : le document présente l'évolution d'un taux, et non les conséquences vécues par chaque personne.

Enfin, avoir un emploi ne garantit pas que le travail soit une source d'épanouissement ou d'intégration pleinement satisfaisante. Dans le document 3, Serge Paugam explique que le travail peut contribuer à l'épanouissement lorsque les qualifications de la personne sont mobilisées dans une activité dont la valeur est reconnue. Mais cette satisfaction est inégalement répartie : elle concerne environ 85 % des salariés dans l'ensemble, contre 65 % des ouvriers non qualifiés et 95 % des cadres, soit un écart de 30 points entre ces deux groupes. L'auteur relie ces écarts au niveau de qualification reconnu sur le marché du travail. Les ouvriers non qualifiés et certains employés sont aussi davantage exposés au cumul d'insatisfactions au travail et de mécontentement salarial. Une activité peu reconnue, peu rémunérée ou vécue comme frustrante peut donc procurer une intégration moins valorisante et une moindre reconnaissance sociale. Paugam indique également que l'insatisfaction dans le travail est fortement corrélée à l'insatisfaction salariale : cette association ne suffit pas à prouver que l'une cause l'autre, mais elle souligne que plusieurs formes de difficultés peuvent se cumuler. Certains salariés continuent malgré tout à travailler parce qu'ils tiennent à leur emploi et au statut social qu'il leur confère. Cela rappelle que le travail peut rester intégrateur même lorsqu'il est peu épanouissant.

En conclusion, le pouvoir intégrateur du travail est affaibli lorsque l’emploi devient plus discontinu, lorsque le chômage dure et lorsque l’activité professionnelle offre peu de satisfaction ou de reconnaissance. Les documents mettent en évidence la progression des CDD et de l’intérim, les fluctuations du chômage de longue durée et de fortes inégalités de satisfaction selon la catégorie socioprofessionnelle. Ces évolutions ne suppriment pas la fonction intégratrice du travail, mais elles montrent qu’elle dépend de la stabilité de l’emploi, des conditions concrètes d’activité et de la reconnaissance accordée aux travailleurs.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2026/spe-sciences-eco-sociales-2026-antilles-guyane-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.